

Art & Fenêtres

En toute confiance.

PROLONGATION
JUSQU'AU 15 FÉVRIER

-15%

SUR TOUTE LA GAMME^(*)



BV Cert., 6332528

(1) Contrat de garantie payant réservé au particulier propriétaire, intervenant après expiration des garanties décennales du fabricant et du poseur. Offre soumise à conditions, susceptible de modifications sans préavis. Voir conditions en magasins. Liste des magasins participants sur www.artetfenetres.com. Seules les fenêtres en PVC, en RFP® ou en Aluminium sont couvertes par la garantie à vie, à l'exclusion de tout autre matériau. (*) Remise non cumulable valable jusqu'au 15/02/2023 inclus, uniquement sur la fourniture des produits, hors pose et hors chantiers neufs. Voir détails des conditions en magasins ou sur artetfenetres.com.